

## Ouverture :

### **M. Luc BODY Directeur Général Equipements au Conseil général de Loire-Atlantique**

mesdames, messieurs,

Permettez moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier de votre présence à Nantes pour cette nouvelle journée 2013 «Une Voirie pour Tous ». C'est d'ailleurs la 12 ème journée de ce type sur la zone Ouest.

Cette journée s'inscrit dans le dispositif des journées techniques pour les collectivités locales pilotées par la Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement - CoTiTA C'est un dispositif mis en place par l'État et l'Association des Départements de France (ADF) après la deuxième décentralisation, pour mieux répondre aux besoins d'information sur les sujets émergents.

La démarche « Une Voirie Pour Tous » est elle animée par le CERTU en liaison avec de nombreuses associations professionnelles et les organismes de formation des collectivités - vous les retrouvez sur la plaquette, les agences d'urbanisme et la fédération nationale des CAUE.

Comme l'indique son intitulé, cette démarche vise à mieux partager l'espace public avec une attention toute particulière pour les usagers les plus vulnérables, les "modes actifs" et les services de transport collectif.

Le sujet qui nous réunit, « l'extension des zones 30 », répond aux questionnements actuels de nombreuses collectivités et gestionnaires.

En effet de nombreuses collectivités » les grandes agglomérations (comme ici à Nantes), les villes périphériques, les villages, les villes moyennes, les villes touristiques, les villes nouvelles , etc développent de plus de zones 30.

Il s'agit, en général, d'améliorer la sécurité routière et la qualité de vie, favoriser les modes actifs, résoudre les conflits entre usagers et multiplier l'attractivité de ces villes,...

Mais ces projets ne sont jamais simples car ils impliquent de nombreux changements :

- changement dans la manière de penser la ville : la ville est un lieu de vie
- Changement dans la manière de faire : une rue partagée ne se conçoit

- pas comme une rue voiture
- Changement dans la manière de réaliser des zones 30 : on ne fait plus une petite zone 30 seulement au coeur du village mais dans toutes les rues résidentielles, devant les écoles, les commerces, là où on veut développer la vie locale...
  - Changement dans notre manière de conduire une voiture en ville : nous sommes pas sur un circuit et désormais (c'est le Code de la route qui le dit) c'est au conducteur de faire attention aux usagers les plus vulnérables. Il faudra bien s'adapter et respecter ces vitesses maximum de 30 km/h
  - Changement dans nos choix de déplacement : il y a encore tant de déplacements qui pourraient se faire à pied à vélo, en bus, en tramway ou en train,

Et lors de cette journée qui sera très riche avec près de 14 présentations nous verrons à la fois toutes les possibilités de mise en oeuvre de ces zones 30 et également les différents leviers utilisés par ces collectivités pour agir et réussir ces projets.

Je vous souhaite une très bonne journée de rencontre, d'échanges et encore une fois, merci à tous.

Cette journée inter-régionale Ouest a été préparée par un groupe de travail composé de représentants locaux de ces professionnels avec tout particulièrement le CNFPT, le CVRH, l'AITF, l'ATTF, l'ADSTD, les DREAL et DDT(M).

Je vous souhaite une très bonne journée de rencontre, d'échanges et encore une fois, merci à tous.